

Master 2 Droit des collectivités territoriales

Parcours Administration et collectivités territoriales

Présentation

Destinée à une vingtaine d'étudiants par an, cette formation pointue en droit public des administrations et collectivités, notamment territoriales, a pour objectif principal d'offrir des enseignements juridiques approfondis liés aux problématiques de l'administration.

De vastes connaissances juridiques et politico-administratives permettent en effet d'évoluer ensuite dans toutes les professions qui requièrent une véritable maîtrise du droit public : histoire juridique, droit financier, communication publique, droit de l'urbanisme, droit des contrats, droit constitutionnel, droit électoral ou encore analyse des politiques publiques... tous les enseignements mêlent approches universitaires et études de cas. Cette formation entend en effet doter les étudiants d'une solide culture administrative susceptible de leur garantir un accès par concours ou par contrat aux emplois publics supérieurs, tout en ouvrant la possibilité de poursuivre en doctorat de droit public pour ceux qui se destinent à une carrière universitaire.

Mêlant étroitement une volonté de professionnalisation et la nécessité d'approfondir des connaissances générales en droit public, cette formation se veut tout aussi ambitieuse qu'équilibrée.

Objectifs

Compétences acquises :

La poursuite d'acquisition de connaissances approfondies en droit public général demeure essentielle : droit administratif, droit constitutionnel, droit des contrats, droit budgétaire, droit de l'urbanisme, droit électoral sont ainsi au cœur des enseignements dispensés.

Mais la double volonté de professionnalisation et d'ouverture sur les pratiques administratives implique une approche complémentaire incluant l'analyse des politiques publiques, la communication publique ou encore le recours à des études de cas et à un suivi personnalisé.

Admission

Cette formation s'adresse à tous les étudiants ayant validé un M1 à dominante droit public, administration publique ou science politique, ainsi qu'aux étudiants issus des instituts d'études politiques.

La sélection s'effectue sur dossier, au vu des résultats des années précédentes, de la motivation des candidats et de leur projet professionnel. Si nécessaire, dans certains cas, un entretien oral peut être organisé pour vérifier tous ces éléments en présence des candidats.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques

- > **Composante** : Faculté de Droit

- > **Durée :**
- > **Type de formation :** Formation initiale / continue
- > **Lieu :** Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts :**

Responsable(s) pédagogique(s)

Sébastien Ferrari
sebastien.ferrari@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Administration et collectivités territoriales
04 76 82 58 34
droit-m2collectivites@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Master 2e année

Semestre 9

UE Fondements de l'administration	12 ECTS	48h
- Fondements historiques		12h
- Fondements théoriques		12h
- Fondements juridiques		12h
- Fondements politiques		12h
UE Gestion publique	9 ECTS	36h
- Gestion des patrimoines publics		12h
- Droit des services publics locaux		12h
- Fonction publique et ressources humaines		12h
UE Financement de l'action publique	6 ECTS	24h
- Droit budgétaire		12h
- Ressources financières des collectivités territoriales		12h
UE Accompagnement personnel et professionnalisation	3 ECTS	12h
- Séminaire annuel		12h

- Séminaire annuel	12h
- Préparation grand oral et suivi de mémoire/rapport	12h
- Epreuve du grand oral	
- Mémoire ou rapport de stage (soutenance)	
- Projet individualisé	12h

Semestre 10

UE Politiques et action publiques	4 ECTS	24h
- Territorialisation des politiques publiques		12h
- Analyse d'une politique publique (étude de cas)		12h
UE Coopération et contractualisation	6 ECTS	36h
- Droit de la coopération entre collectivités		12h
- Droit des contrats publics		12h
- Relation Etat-collectivités territoriales		12h
UE Développement territorial	6 ECTS	36h
- Urbanisme et aménagement		12h
- Conduite de projet (étude de cas)		12h
- Stratégie, communication et marketing territorial		12h
UE Accompagnement personnel et professionnalisation	14 ECTS	24h